



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} juin 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 mai 2020, adressée au Secrétaire général aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2523 (2020) du Conseil de sécurité, au titre de la question « Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud ». La résolution a été adoptée le 29 mai 2020, conformément à la procédure de vote décrite dans la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 27 mars 2020 (S/2020/253). La procédure a été approuvée compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus.

Conformément à cette procédure, je vous fais tenir ci-joint une copie des documents suivants :

- Ma lettre datée du 28 mai 2020, adressée aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité (voir annexe I), mettant aux voix le projet de résolution figurant dans le document S/2020/446 (voir pièce jointe à l'annexe I)
- Les lettres reçues des membres du Conseil de sécurité, indiquant la position de leur pays sur le projet de résolution (voir annexes II à XVI)

La présente lettre, accompagnée de ses annexes, sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) **Sven Jürgenson**



Annexe I

Lettre datée du 28 mai 2020, adressée aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

Conformément à la procédure dont sont convenus les membres du Conseil de sécurité compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, et comme décrit dans la lettre datée du 27 mars 2020, adressée à tous les membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité pour le mois de mars (S/2020/253), j'appelle votre attention sur ce qui suit.

Les membres du Conseil ont débattu du projet de résolution déposé par l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, portant sur la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2020/446). Le projet de résolution est présenté sous la forme d'un tirage en bleu (voir pièce jointe).

Avec l'assentiment des membres du Conseil, en ma qualité de Président du Conseil de sécurité, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution susmentionné.

Je vous prie de bien vouloir indiquer votre vote (pour, contre ou abstention) sur le projet de résolution et, le cas échéant, votre explication de vote en envoyant par voie électronique, dans le délai de 24 heures non prorogeable précisé ci-dessus, une lettre signée du (de la) Représentant(e) permanent(e) ou du (de la) Chargé(e) d'affaires par intérim à la Directrice de la Division des affaires du Conseil de sécurité (egian@un.org).

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) **Sven Jürgenson**

Pièce jointe

Nations Unies

S/2020/446



Conseil de sécurité

Provisoire
27 mai 2020
Français
Original : anglais

Allemagne et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Réaffirmant toutes ses résolutions antérieures et toutes les déclarations de sa présidence concernant la situation au Soudan, et soulignant qu'il importe de s'y conformer et de les appliquer pleinement,

Réaffirmant avec force son attachement à la souveraineté, à l'unité, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Soudan,

Considérant que la situation au Soudan menace la paix et la sécurité internationales,

Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies,

1. *Décide* que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) maintiendra ses plafonds actuels en matière d'effectifs militaires et policiers jusqu'au 3 juin 2020, et *décide également* qu'elle maintiendra pendant cette période toutes ses bases d'opérations pour exécuter son mandat ;

2. *Annonce qu'il a l'intention* de se prononcer, d'ici au 3 juin 2020, sur les mesures à prendre concernant le retrait et la sortie responsables de la MINUAD, et qu'il entend adopter à cette occasion une résolution établissant la présence de suivi de la MINUAD ;

3. *Décide* de rester saisi de la question.

Annexe II

Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me réfère à la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 28 mai 2020, relative au projet de résolution portant sur la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2020/446).

Conformément à la procédure établie pour l'adoption des résolutions compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, j'ai le plaisir d'indiquer que la Belgique vote pour le projet de résolution.

À ce stade, ma délégation n'a pas l'intention de faire d'explication de vote.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Belgique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Marc **Pecsteen de Buytswerve**

Annexe III**Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai le plaisir de vous informer que la Chine vote pour le projet de résolution (S/2020/446) déposé par l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, concernant la prorogation technique du mandat de de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) **Zhang Jun**

Annexe IV

Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Comme suite à la lettre datée du 27 mars 2020, du Président du Conseil de sécurité pour le mois de mars, portant sur l'accord auquel sont parvenus les membres du Conseil de sécurité, compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, d'indiquer par écrit leur vote dans un délai de 24 heures non prorogeable, ainsi qu'à la lettre datée du 28 mai 2020 par laquelle le Président du Conseil de sécurité a mis aux voix le projet de résolution portant sur la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), la République dominicaine souhaite par la présente indiquer son vote.

À cet égard, sur instruction de mon gouvernement, la République dominicaine vote pour le projet de résolution portant sur la prorogation du mandat de la MINUAD.

L'Ambassadeur,
Envoyé spécial de la République dominicaine
auprès du Conseil de sécurité
(*Signé*) José **Singer Weisinger**

Annexe V**Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies, ma délégation vote pour le projet de résolution S/2020/446, portant sur la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Estonie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Sven Jürgenson**

Annexe VI

Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je me réfère à la lettre du Président du Conseil de sécurité du 28 mai 2020, appelant les membres du Conseil au vote sur le projet de résolution déposé par les l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, portant sur le renouvellement du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, mis en bleu sous la cote S/2020/446.

La France vote pour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Nicolas **de Rivière**

Annexe VII**Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 27 mars 2020, du Président du Conseil de sécurité pour le mois de mars, engageant une procédure de vote par écrit, conformément à l'accord conclu entre les membres du Conseil de sécurité.

Le vote de la République fédérale d'Allemagne sur le projet de résolution déposé par mon pays et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, portant sur la prorogation technique du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, publié sous la cote S/2020/446, est le suivant :

La République fédérale d'Allemagne vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent adjoint de l'Allemagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Juergen **Schulz**

Annexe VIII

Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me réfère à la lettre datée du 28 mai 2020, du Représentant permanent de la République d'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Président du Conseil de sécurité, concernant le projet de résolution portant sur la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2020/446).

J'indique par la présente que l'Indonésie vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Indonésie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Dian Triansyan **Djani**

Annexe IX**Note verbale datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York a l'honneur de se référer à la lettre datée du 27 mars 2020, du Représentant permanent de la Chine, Président du Conseil de sécurité pour le mois de mars, énonçant la procédure dont il a été convenu à titre provisoire pour l'adoption des projets de résolution durant la pandémie de maladie à coronavirus.

Concernant le projet de résolution déposé par l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, portant sur la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2020/446), la République du Niger vote pour.

Annexe X

Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur, Monsieur le Président, d'accuser réception de votre lettre datée du 28 mai 2020, annonçant l'ouverture de la procédure de vote sur le projet de résolution portant sur la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2020/446).

Conformément à la procédure d'adoption des résolutions du Conseil de sécurité en vigueur durant la période de restriction des déplacements à New York en raison de la pandémie de maladie à coronavirus, décrite dans la lettre datée du 27 mars 2020 du Président du Conseil de sécurité pour le mois de mars (S/2020/253), j'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Président, que la Fédération de Russie vote pour le projet de résolution publié sous la cote S/2020/446.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Vassily **Nebenzia**

Annexe XI**Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer au projet de résolution S/2020/446, déposé par l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, concernant le maintien des plafonds actuels en matière d'effectifs militaires et policiers de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

À cet égard, je vous informe que Saint-Vincent-et-les Grenadines vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de
Saint-Vincent-et-les Grenadines
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Inga Rhonda **King**

Annexe XII

Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me réfère, Monsieur le Président, à votre lettre datée du 28 mai 2020, concernant le projet de résolution du Conseil de sécurité portant sur la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2020/446).

La délégation de la République sud-africaine vote pour le projet de résolution susmentionné.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Afrique du Sud
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jerry Matthews **Matjila**

Annexe XIII**Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En référence à la lettre datée du 28 mai 2020, du Représentant permanent de l'Estonie, Président du Conseil de sécurité, concernant le projet de résolution portant sur la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, publié sous la cote S/2020/446, déposé par l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, je vous informe que la Tunisie vote pour le projet de résolution.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Tunisie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Kais **Kabtani**

Annexe XIV

Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

En référence à la lettre datée du 28 mai 2020, du Président du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni vote pour le projet de résolution (S/2020/446) relatif à la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord auprès
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jonathan **Allen**

Annexe XV**Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ce qui concerne le projet de résolution, déposé par l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, concernant la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, les États-Unis d'Amérique votent pour.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
des États-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Kelly **Craft**

Annexe XVI

Lettre datée du 28 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

En référence à la lettre datée du 28 mai 2020, du Président du Conseil de sécurité, concernant le projet de résolution S/2020/446, portant sur la prorogation du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, déposé par l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ;

Conformément à l'accord et à la procédure dont sont convenus les membres du Conseil de sécurité pour l'examen des projets de résolution durant les circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, comme décrit dans la lettre du Président du Conseil de sécurité datée du 7 mai 2020 portant sur les méthodes de travail du Conseil de sécurité durant le mois de mai 2020 ;

Je vous informe par la présente, Monsieur le Président, que le Viet Nam a décidé de voter pour le projet de résolution susmentionné et n'entend pas, à ce stade, faire de déclaration sur la question.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Viet Nam
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) **Dang Dinh Quy**
